

**CCMA****FO 1<sup>ère</sup> organisation syndicale dans la Fonction Publique de l'État****Votez FO pour être réellement défendus****Nous revendiquons :**

- ▶ Une revalorisation réelle et immédiate des salaires par l'augmentation de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation.
- ▶ Des recrutements immédiats à hauteur des besoins et l'augmentation du nombre de postes aux concours. Dans le premier degré, création des postes nécessaires en structures spécialisées et embauche massive de remplaçants.
- ▶ L'arrêt de la mastérisation (suppression du MEEF), un recrutement dès bac + 3 et une véritable formation.
- ▶ Un plan de titularisation pour en finir avec la précarisation des enseignants : 20% de suppléants dans le privé, c'est TROP.
- ▶ Le retour à un bac national, ponctuel et anonyme, basé sur des épreuves terminales et disciplinaires, seul garant de l'égalité des candidats. L'arrêt de Parcoursup.
- ▶ L'arrêt des suppressions de postes, de l'explosion des missions et du temps de travail en échange – au mieux ! - de quelques miettes d'augmentations indemnitaires ou indiciaires.
- ▶ Le respect des 36 semaines de classe et le retour à des obligations de service définies exclusivement en heures hebdomadaires d'enseignement pour le premier et le second degré. Les enseignants ne sont pas corvéables à merci.
- ▶ L'arrêt de la casse du cadre national de l'École. Le maintien ou rétablissement des programmes, des horaires d'enseignement nationaux et des disciplines.

- ▶ L'arrêt de la réforme de la voie professionnelle qui permet au patronat d'avoir la main mise sur la formation des jeunes. Contre la suppression programmée des lycées professionnels.
- ▶ La défense des statuts et droits des personnels contre toutes les attaques et les contre-réformes. L'arrêt des pertes d'heures dans le privé avec perte de salaire.
- ▶ Aucun recul de l'âge de départ à la retraite, aucune augmentation de la durée de cotisation. Retour à la retraite à 60 ans.

En tant qu'élus au CCMA nous nous engageons :

- ▶ À porter toutes ces revendications et celles définies avec les personnels auprès du ministère et des administrations compétentes.
- ▶ À défendre en CCMA tous les dossiers, en exigeant de la part de l'administration des explications – notamment pour tout refus d'affectation sur vœu prioritaire vacant.

*FO n'est pas là pour occuper un siège et entériner sans broncher les décisions de l'administration. FO s'est opposé à PPCR.*

**Résister, revendiquer, reconquérir**

Si vous voulez être entendus, votez FO.

Si vous souhaitez une diversité syndicale, donnez votre voix à FO.

Votez pour un syndicalisme libre et indépendant.